

ÉCOLE ST-THOMAS



Conseil d'établissement

Ordre du jour
Séance ordinaire du jeudi 5 octobre 2023
Salon du personnel
19 h

Projet d'ordre du jour

Durée	No	Sujet	Objet
15 min	1-	a) Présences et quorum b) Accueil des nouveaux membres c) Nomination d'une présidence et vice-présidence d) Secrétariat e) Dénonciation d'intérêt et formation obligatoire pour les membres du CÉ	
5 min	2-	Questions du public	Information
2 min	3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
3 min	4-	Adoption du procès-verbal du 15 juin 2023	Adoption
5 min	5-	Suivis au procès-verbal	Information
5 min	6-	Correspondance	Information

Durée	No	Sujet	Objet
15 min	7-	<p>Les rapports et la reddition de comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Rapport des enseignants b) Rapport du service de garde c) Reddition de comptes du directeur en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la <i>LIP</i> d) Rapport de la représentante au comité de parents e) Rapport des membres parents au conseil (incluant rapport de l'OPP) 	Information
40 min	8-	<p>Travaux du conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Budget du conseil d'établissement b) Calendrier de l'année c) Régie interne du CÉ d) Mesure 15024 Aide aux parents e) Mesures MEES 2023-2024 f) Sorties et activités culturelles - calendrier g) Utilisation des surplus 2022-2023 h) Campagne de financement 2023-2024 i) O.P.P. de l'école St-Thomas 	<p>Information</p> <p>Approbation</p> <p>Consultation</p> <p>Consultation</p> <p>Consultation</p> <p>Information</p> <p>Info/Approbation</p> <p>Approbation</p> <p>Consultation</p>
2 min.	9-	Levée de la séance	Adoption

Bonne soirée!